

Arrondissement de
RAMBOUILLET

Canton de CHEVREUSE

Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation
18/06/2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Date d'affichage de convocation
18/06/2024

Le 27 juin,

Nombre de conseillers

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,

En exercice : 17

Légalement convoqué pour la seconde fois sans obligation de quorum suite à l'annulation de la séance du 18 juin 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la Vice-présidence de Madame Frédérique DULAC.

Présents : 08

Présents :

Frédérique DULAC, Magali DOUSSE, Chrystèle GUILLARD, Jean-Marie THEBAULT, Evelyne COURTECUISSSE, Hayat LAKHYALI, Gasparine MIRABEL, Marc CONGARD

Votants : 08

Excusés :

Bertrand HOUILLON, Brigitte BOUCHER, Arnaud BOUTIER, Yolande GROBON, Slimane MOALLA, Anne DEUDON, Annick BOKAN, Claire CROIXMARIE, Nathalie SENU

Date de la séance :

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

27 juin 2024

ACCEPTE à Monsieur : _____, domicilié à Magny-les-Hameaux :

Objet :

une aide financière pour le paiement d'un mois de loyer d'un montant total de 220,18 € et une aide financières pour le paiement de la facture d'électricité et de gaz d'un montant total de 188,42 € afin de l'aider.

Aide facultative n°23/2024

L'aide financière pour le loyer sera versée directement aux Résidences Yvelines Essonne et l'aide financière pour l'électricité et le gaz sera versée directement à ENI.

Aide financière

**Facture de loyer et
facture d'électricité et de
gaz**

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : **16/07/2024**

Certifié exécutoire le : **16/07/2024**

Le président du C.C.A.S

Accusé de réception en préfecture
078-267801082-20240716-DC-CAS240624A23-DE
Date de télétransmission : 16/07/2024
Date de réception préfecture : 16/07/2024

Bertrand HOUILLON